



FRAIS DE SÉJOUR

Maison de Retraite Saint-Joseph Unité Manoir des Sources

Prix de journée à compter du 1^{er} février 2022

Fixé par le Conseil Général de la Sarthe (Selon l'arrêté n° 22/782 du 04 février 2022)

	GIR 5-6	GIR 3-4	GIR 1-2
HEBERGEMENT	57.07 €	57.07 €	57.07 €
TICKET MODERATEUR 2021	6,75 €	6,75 €	6,75 €
DEPENDANCE (APA) Payée par le Conseil Général		9.18 €	18.35 €
PRIX JOURNEE	63.82 €	73.00 €	82.17 €
Total 30 jours	1 914.60 €	2190.00 €	2465.10 €
Total 31 jours	1 978.42 €	2263.00 €	2547.27 €

Le prix de pension est exigible à terme échu dans les premiers jours du mois suivant. Une facture est éditée.

Certains résidents peuvent, en raison de ressources insuffisantes, bénéficier de l'aide sociale aux personnes âgées. Le dossier de demande d'aide sociale doit être constitué par le tuteur ou référent familial ; notre service administratif peut vous aider dans cette démarche.

Cette attribution reste soumise à la décision des commissions communales et départementales d'admission à l'aide sociale. Les enfants et petits-enfants sont alors soumis à l'obligation alimentaire en fonction de leurs ressources respectives.

Tarif pour hébergement : Personne âgée de moins de 60 ans : Prix journée : 83.85 €

Total 30 jours : 2515.50 €

Total 31 jours : 2599.35 €